

Cap ou pas Cap de me déplacer autrement

Territoire d'expérimentation

Montfort Communauté est situé à l'Ouest de la métropole rennaise et regroupe 8 communes : Bédée, Breteil, Iffendic, La Nouaye, Montfort-sur-Meu, Pleumeleuc, Saint Gonlay et Talensac.

Montfort Communauté compte un peu plus de 25 620 habitants dont environ 6 600 vivent dans la commune centre de Montfort-sur-Meu. Les densités de population d'en moyenne 131 habitants au km², avec toutefois de grandes disparités entre les communes.



Description du projet

Enjeu et besoin

Montfort Communauté est donc un territoire très dépendant de la voiture, notamment en ce qui concerne les déplacements domicile-travail puisque 82% des actifs l'utilisent pour aller travailler. À l'inverse, 7% d'entre eux utilisent les transports en commun, notamment le train qui permet d'accéder au centre-ville de Rennes en 20 minutes. Les mobilités actives sont encore sous-utilisées puisque seulement 4% des résidents actifs vont travailler en marchant, et seulement 1% en vélo. Au total, 92,7% des ménages sont motorisés, et plus de la moitié de ces ménages ont deux voitures. Les ménages non-motorisés sont ainsi isolés des commerces, services mais également des bassins d'emplois. De plus, la voiture représente une part non négligeable dans le budget des ménages et dans les émissions de GES du territoire.

Il y a également un fort déséquilibre entre le Nord-Est du territoire qui concentre les deux haltes ferroviaires, de nombreux arrêts de cars régionaux, ainsi qu'une aire de covoiturage le long de la RN12, avec les

Projet

accompagné par le programme FRANCE MOBILITÉS - french mobility Territoires de nouvelles mobilités durables

Durée : > 16 mois

Montant : > 76 k€
 dont aide AMI : > 40 500 €

Localisation :
 Bretagne, Ille-et-Vilaine

Porteur de projet :



Contact :
 JOVIGNOT Léa

Téléphone > 02 56 78 99 02

Mail >
lea.jovignot@montfortcommunaute.bzh

Pour en savoir plus :
www.portes-haut-doubs.fr



communes au Sud-Ouest de Montfort Communauté qui ne disposent pas de beaucoup d'alternatives à la voiture pour leurs déplacements.

Expérimentation

Montfort Communauté souhaite élaborer un plan de mobilité simplifié à l'échelle de son territoire afin de planifier l'offre de mobilité, et proposer des solutions alternatives en concordance avec les besoins de la population. Ce plan sera constitué d'un diagnostic et d'un programme d'actions issu de la concertation de la population, des élus et acteurs du territoire. Cet outil de planification sera axé sur l'intermodalité afin de faciliter les déplacements, sur des actions en faveur d'une mobilité plus inclusive notamment à destination de publics non-motorisés (jeunes, publics précaires, personnes âgées ...), et sur des solutions de mobilités décarbonées.

Le second axe de ce défini Cap ou pas Cap sera la création d'une maison des mobilités itinérante. Elle incarnera un « espace info mobilités » consacré à l'information, l'accompagnement, et le conseil en mobilité pour tous les usagers du territoire. Elle se veut itinérante pour être accessible à l'ensemble de nos communes.

Des services pourront être proposés : informations et accompagnement pour la location et l'aide à l'achat de vélos ; informations sur les pistes cyclables du territoire et les différents modes de transports ; possibilité d'achat de tickets de train en complément lorsque le guichet de la gare serait fermé, de tickets de car, de bus... Un accompagnement sur les plateformes numériques pour du covoiturage peut également être envisagé. D'autres interventions peuvent être mises en place, comme des animations sur la sécurité routière, des conseils et ateliers de réparation de vélo... Un kit de réparation peut être mis à disposition.

Cette maison de la mobilité sera le relais pour toutes autres actions à mener sur le changement de comportement en faveur d'une mobilité décarbonée et inclusive.

L'objectif du projet est de co-construire une maison des mobilités itinérante adaptée aux attentes des habitants et acteurs du territoire grâce à la constitution d'un groupe de citoyens. Il aura ainsi pour rôle de proposer des modalités de fonctionnement de ce lieu, ainsi que les services utiles et nécessaires aux usagers du territoire.